



MAIRIE
DE
ARTIGNOSC SUR VERDON

54 chemin des Planets
Code Postal : 83630
Tél. : 04.94.80.70.04
E-Mail : mairie-artignosc@wanadoo.fr

Arrêté 2024-08-066

ARRETE PROVISOIRE

Le Maire de la commune d'ARTIGNOSC/VERDON

Vu le Code de la route et notamment les articles R 37.1, R 44, R 225 et R 225.1

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, art L 2212-2, L 2213, L 2213-5 et L 2512-13

Vu le Code pénal article R 26.15 et 29

CONSIDERANT l'autorisation d'organisation d'une opération « Vide Greniers » par l'association LA PIE le Vendredi 9 Août 2024 sur la place et dans les Rues du Village

ARRETE

Article 1) En raison de cette manifestation des restrictions de stationnement seront apportées à la réglementation générale dans le village : Place du Général De Gaulle, Rue du Bassin, Cours Sadi Carnot, Grand rue et Rue du Four ;

Article 2) Ces restrictions de stationnement des véhicules prendront effet pour le vide grenier du 9 Août à partir du :

JEUDI 8 août 2024 à 20 h jusqu'au VENDREDI 9 août 2024 à 18 h

Article 3) Durant cette période :

- **L'accès et le stationnement aux véhicules seront interdits ;**

Article 4) La signalisation temporaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

Article 5) Le Maire d'Artignosc sur Verdon, Le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à ARTIGNOSC/VERDON,

Le 6 août 2024

Le Maire

Serge CONSTANS

